

Groupe de Travail “Patrimoine Cinématographique et Audiovisuel”

Compte-rendu de la réunion Sous-Groupe de travail Cartographie des moyens techniques du 3 Juin 2026

Membres inscrits / présents:

Simone Appleby (CNC), Xavier Brachet (CST); Pauline Conroy (L'IMAGE RETROUVEE), Pierre Corret (IDEEPIX), François Dupuy (NOIR LUMIERE), Aymeric Gavend (TRANSPERFECT), Marc Giacobbi (NEYRAC FILM), Alann Hery (INA), David Klein (VECTRACOM), André Labbouz (CST), Eric Le Roy (CST), Benoit Maujean (FICAM), Jean-Baptiste Neyrac (NEYRAC FILM), Léonie Pessey-Magnifique (CICLIC CENTRE VAL DE LOIRE), Patrick Raymond (KILL THE TAPE), Martin de Surveilliers (VECTRACOM), Etienne Traisnel (NOIR LUMIERE), Thomas Treheux (VECTRACOM), Laurent Vauclin (VTCAM),

Groupe de Travail “Patrimoine Cinématographique et Audiovisuel”

Compte-rendu de la réunion Sous-Groupe de travail Cartographie des moyens techniques

du 3 Juin 2026.....	1
1. Rappel du contexte institutionnel et de la politique de numérisation.....	2
2. Le transfert de compétences et la perte du savoir-faire.....	3
3. L'application formulaire (AppSheet).....	3
Architecture hiérarchique et standardisation sémantique.....	3
Évaluation de l'état opérationnel de l'inventaire.....	4
L'anonymisation de la volumétrie.....	5
Silotage et authentification sécurisée.....	5
La longue traîne du patrimoine audiovisuel : Le cas du format Akai VT700.....	6
5. L'obsolescence paradoxale du stockage numérique : Extension au domaine "Data"6	
Le mirage de la pérennité et le cas d'école du Sony DTF.....	7
La cartographie des générations LTO (Linear Tape-Open).....	7
6. Phase de déploiement du formulaire et stratégie d'identification visuelle.....	8
Le "Crash-Test" en cercle restreint puis l'élargissement national.....	8
L'assistance à la numérisation.....	8

7. Mutualisation des ressources documentaires et récupération d'actifs matériels.....	9
8. Actions à suivre et feuille de route opérationnelle.....	10
9. Agenda et programmation des sessions de restitution.....	11

1. Rappel du contexte institutionnel et de la politique de numérisation

Dans le prolongement direct des travaux structurels initiés par la commission, la quatrième session du sous-groupe s'est attachée à clarifier le positionnement des grandes institutions patrimoniales françaises vis-à-vis de l'inventaire des moyens techniques. L'exhaustivité de la cartographie dépend de la participation des entités publiques qui, historiquement, ont pu accumuler d'importants parcs de machines de lecture pour la consultation ou la préservation de leurs fonds.

L'état des lieux des prises de contact, restitué par Eric Le Roy et Xavier Brachet en ouverture de séance, a permis de resserrer le périmètre opérationnel du groupe.

- Un échange par mail avec Jean-Marc Lamotte a entériné le fait que l'Institut Lumière n'est pas concerné par les travaux de ce sous-groupe. L'institution lyonnaise, bien que centrale dans la conservation du patrimoine cinématographique, ne détient pas de parc de magnétoscopes ou de matériels de lecture magnétique nécessitant une intégration à la base de données de la CST.
- La Cinémathèque française, dont la participation est attendue, a annulé un rendez-vous repoussant ainsi son intégration au groupe de travail.

L'importance d'une synchronisation avec le CNC est incontournable. Des échos émanant des tables rondes et des couloirs du récent Festival de Cannes laissent présager une évolution ou une structuration spécifique des critères de sélection des œuvres soutenues par les plans de numérisation du CNC.

L'analyse démontre une interdépendance entre la stratégie et la réalité de l'obsolescence matérielle. Si le CNC priorise la restauration de corpus spécifiques, il est impératif que l'industrie connaisse, grâce à l'inventaire de la CST, l'état exact des équipements capables de traiter ces supports. À l'inverse, si l'inventaire révèle l'extinction imminente d'un format (faute de têtes de lecture disponibles), cette donnée purement technique doit pouvoir remonter aux instances politiques du CNC pour déclencher, le cas échéant, des aides d'urgence ciblées sur ces formats menacés. Pour initier ce pont stratégique, Eric Le Roy a été mandaté avec Baptiste Heynemann pour contacter directement les référents du CNC afin d'obtenir des clarifications sur leur feuille de route et d'y attacher les travaux cartographiques de la CST.

2. Le transfert de compétences et la perte du savoir-faire

Au-delà de la matérialité des machines (les VTR, ATR et scanners), la réunion a soulevé, par le biais d'un échange empirique, l'enjeu tout aussi critique du maintien des compétences humaines. L'accueil au sein du groupe de Jean-Paul Doboka, qui représente l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) en l'absence d'Alann Hery, a catalysé cette réflexion.

Le maintien en condition opérationnelle (MCO) d'un magnétoscope quadruplex 2 pouces ou d'un lecteur 1 pouce Type C ne relève pas de la simple procédure informatique, mais de la micromécanique de précision, de la calibration de signaux analogiques complexes et de l'alignement physique de têtes rotatives. Or, les constructeurs originels (Sony, Panasonic, Ampex) ont depuis longtemps démantelé leurs départements de support technique pour ces gammes obsolètes, cessant de facto la production de manuels de service et l'organisation de sessions de formation.

L'industrie se trouve donc face à une disparition du capital humain. La cartographie des moyens techniques, pour être véritablement exhaustive, devra à terme intégrer cette composante humaine, car l'existence de pièces détachées (têtes, tambours) répertoriées dans un stock n'a de valeur que si des opérateurs qualifiés subsistent pour procéder aux interventions chirurgicales sur les châssis.

3. L'application formulaire (AppSheet)

La séance a été consacrée ensuite à **la présentation par Xavier Brachet et Benoit Maujean du prototype applicatif envisagé pour le recensement national**. La démonstration a mis en évidence les limites inhérentes à un fichier partagé classique (de type Google Sheets ou Excel) pour modéliser un parc hétérogène de matériels professionnels.

Pour répondre aux exigences de standardisation, de traçabilité et de sécurité des saisies, **le développement s'est appuyé sur l'écosystème AppSheet**, couplé à un guidage logique généré avec l'assistance d'outils d'intelligence artificielle. Cette approche permet de transformer un simple fichier plat en une véritable base de données relationnelle dynamique, accessible via une interface web et mobile sécurisée.

Architecture hiérarchique et standardisation sémantique

La problématique majeure d'un inventaire collaboratif ouvert réside dans la prolifération de la donnée non structurée. Dans un champ de texte libre, un technicien pourrait désigner un équipement sous l'appellation "Bêta SP", un autre

"Betacam SP", et un troisième "Sony BVW-75". Cette absence d'uniformité rendrait toute tentative de recherche, de filtrage ou de traitement statistique algorithmique ultérieure impossible ou extrêmement fastidieuse.

L'application prototype neutralise ce risque **en imposant une structure autour de tables de référence** verrouillées. L'interface utilisateur guide le répondant (le prestataire ou le laboratoire) à travers un entonnoir de qualification :

1. **Table Entité et Contacts** : Le workflow débute par l'identification administrative rigoureuse du possesseur (Nom de l'entité, raison sociale, adresse physique). L'application permet d'associer plusieurs profils de techniciens ou responsables (Nom, Prénom, Fonction, Mail, Téléphone) à une même entité, garantissant que l'annuaire final sera adossé à des contacts humains joignables et opérationnels.
2. **Sélection du "Type d'enregistrement" (Format physique)** : L'utilisateur est contraint de choisir parmi une liste prédéfinie de formats magnétiques (ex: 2 pouces Quadruplex, 1 pouce Type C, U-matic 3/4 de pouce, D1, D2, etc.).
3. **Sélection de la Marque** : L'architecture relationnelle de l'application conditionne l'affichage de ce menu. Si l'utilisateur a sélectionné "1 pouce", le système ne lui proposera que les fabricants historiquement impliqués dans ce standard (ex: Sony, Bosch-Fernseh, Ampex), filtrant d'emblée les aberrations technologiques.
4. **Sélection du Modèle spécifique** : Enfin, la base de données déploie la liste des références commerciales exactes correspondant au croisement Type/Marque (par exemple, le modèle BVH-3000 apparaîtra pour le croisement 1 pouce/Sony).

Chaque modèle sélectionné est associé, en arrière-plan à un fichier de métadonnées invisibles lors de la saisie mais fondamentales pour la base documentaire (notamment la résolution SD/HD, les standards de balayage, ou les rétro compatibilités de lecture). Ce socle déclaratif **élimine toute ambiguïté** sur la nature de la machine (un "AVR2" sera définitivement attaché à sa taxonomie "Ampex de la gamme 2 pouces Quadruplex SD").

Évaluation de l'état opérationnel de l'inventaire

Une fois l'équipement formellement qualifié, **le formulaire interroge le déposant sur son "état de fonctionnement"**. Soucieux de ne pas alourdir l'expérience utilisateur et de favoriser le taux de complétion de l'enquête, les concepteurs ont privilégié une approche binaire ("Oui", "Non", "Ne sait pas").

Patrick Raymond a soulevé la question de la précision de ce champ lorsqu'un laboratoire possède un parc multiple d'une même référence (par exemple, cinq

magnétoscopes identiques, dont un seul est pleinement opérationnel). La philosophie d'utilisation a été clarifiée : **l'objectif principal de l'inventaire est de savoir si le format peut être lu**. Dès lors qu'une seule machine du parc est en état de marche, le prestataire doit cocher "Oui". S'il souhaite détailler la disponibilité de ses baies de lecture, un champ "Commentaires" libre est mis à sa disposition. Par ailleurs, si un prestataire ne trouve pas une machine spécifique dans les menus déroulants, l'interface propose une option de création (**Ajout d'une machine non référencée**). Ce dispositif permet à l'outil de s'auto-enrichir organiquement et de capturer la longue traîne des équipements marginaux ou des prototypes qui auraient échappé aux experts du groupe de travail lors de la phase de paramétrage.

L'anonymisation de la volumétrie

Le recensement exhaustif des machines physiques pose une difficulté concurrentielle majeure. L'intégration initiale d'un champ obligeant les prestataires à déclarer la quantité exacte de machines qu'ils possèdent a fait l'objet d'un arbitrage. Rendre cette métrique publique et obligatoire déséquilibrerait le jeu concurrentiel lors des procédures d'appels d'offres publics émises par les institutions. Si le marché sait qu'un acteur X possède vingt magnétoscopes d'un format rare, et que l'acteur Y n'en maintient qu'un seul à bout de souffle, la position de l'acteur Y est irrémédiablement compromise face aux donneurs d'ordres.

Le consensus s'est donc cristallisé autour d'un principe déclaratif allégé : **la mention de la quantité de machines est strictement optionnelle**. L'objectif de la CST et de la FICAM ainsi que du groupe de travail n'est pas d'établir un "ranking" de la puissance industrielle des laboratoires, mais de **cartographier la capacité de survie des formats**. **Le simple fait de savoir qu'une entité détient la technologie nécessaire et les contacts administratifs adéquats répond au besoin des producteurs et des ayants droit cherchant à sauver leurs catalogues**.

Silotage et authentification sécurisée

Pour garantir l'adhésion des prestataires, **l'accès à l'application est strictement conditionné par l'authentification via un compte Google obligatoire**. Cette barrière à l'entrée empêche le remplissage anonyme, qui altérerait la fiabilité de la base, et permet surtout de compartimenter l'affichage des données. Concrètement, lorsqu'un prestataire se connecte au portail, il ne peut visualiser, modifier et exporter que les fiches d'inventaire rattachées à sa propre entité. Il lui est impossible de parcourir la base pour auditer le parc de ses concurrents.

Néanmoins, Marc Giacobbi a relevé un paradoxe stratégique : si l'outil est parfaitement cloisonné, comment remplira-t-il sa fonction d'aiguillage pour un ayant

droit possédant une bande exotique ? La résolution de cette question nécessite réflexion. Une instance pourra détenir les privilèges nécessaires pour consolider ces informations et orienter les demandes. Un débat sur la limite de cette transparence sera porté à l'ordre du jour de la réunion plénière de restitution du mois de juillet.

La longue traîne du patrimoine audiovisuel : Le cas du format Akai VT700

La pertinence d'une architecture de base de données évolutive a été démontrée en temps réel lors de l'intervention de Jean-Paul Doboka, qui a signalé l'absence d'un format très spécifique au sein du référentiel VTR : le magnétoscope Akai VT700.

L'intégration de cette machine constitue un cas d'étude éclairant sur la philosophie même du sauvetage patrimonial. Le format Akai VT, dont les premiers modèles sont apparus à la toute fin des années 1960 et dont la série 700 date d'environ 1972, est un système d'enregistrement vidéo sur bande magnétique à bobine libre (open reel) de format 1/4 de pouce. Technologiquement, ce matériel ne répond à aucun standard "Broadcast" (institutionnel ou télédiffusion). Il opère en dessous des normes professionnelles SD classiques, délivrant une résolution d'environ 200 lignes, et s'adressait historiquement au marché dit "prosumer", c'est-à-dire semi-professionnel, éducatif ou amateur averti.

Cependant, **l'analyse historique des flux de production montre que le patrimoine culturel ne s'est pas exclusivement effectué sur des formats comme le Betacam Numérique ou le 1 pouce.** De nombreuses captations de spectacles vivants, d'événements sociologiques, ou d'archives expérimentales ont été réalisées avec ces équipements légers et économiques de leur époque.

Jean-Paul Doboka a ainsi rapporté que l'INA devait répondre actuellement à la demande d'une entité du secteur musical souhaitant numériser une quinzaine de bandes contenant des enregistrements rares d'opéra captés précisément sur ce format Akai. L'institut possède dans ses réserves deux de ces châssis VT700 qui attendent d'être révisés et remis en fonction pour exécuter cette prestation.

La mise en lumière de cette demande concrète sur le marché de la restauration valide, comme l'a souligné Eric Le Roy, **la nécessité absolue de ce groupe de travail : le besoin d'identification et de sauvetage des formats marginaux est une réalité commerciale et culturelle, confirmant que le recensement "sert à quelque chose" et dépasse le cadre de la pure spéculation technique.**

5. L'obsolescence paradoxale du stockage numérique : Extension au domaine "Data"

Si l'urgence perçue par le grand public concerne majoritairement la dégradation des bandes vidéo analogiques (les fameux VTR), les membres du groupe de travail ont acté l'expansion immédiate du périmètre de l'inventaire aux infrastructures de stockage purement informatiques (Data).

Antoine Menou (Netgem), soutenu par l'expertise attendue de Laurent Nicoli, prendra en charge la conception des référentiels pour cette catégorie. L'industrie fait face à une urgence silencieuse mais d'une criticité absolue : l'obsolescence des supports de données censés pérenniser les œuvres déjà numérisées.

Le mirage de la pérennité et le cas d'école du Sony DTF

Les discussions se sont focalisées sur le destin funeste des standards DTF (Digital Tape Format), spécifiquement les générations DTF1 et DTF2 développées par Sony dans la seconde moitié des années 1990. Conçu autour d'une bande magnétique logée dans des cartouches d'un demi-pouce, le DTF se présentait comme la solution ultime pour l'archivage de masse numérique à haute densité.

Attirées par une "roadmap" technologique (feuille de route de développement) extrêmement ambitieuse promise par le constructeur japonais, de grandes institutions ont investi massivement dans ces bibliothèques robotisées pour y inscrire leurs pétaoctets de données patrimoniales. Néanmoins, obéissant à des impératifs de marché, Sony a abruptement abandonné le développement de cette norme, stoppant la production des lecteurs et l'approvisionnement en pièces détachées. Aujourd'hui, des entités entières se retrouvent otages de ces bandes. L'identification des rares lecteurs DTF1 et DTF2 encore capables de s'interfacer avec des systèmes informatiques modernes est devenue une question de survie pour ces archives. Le groupe de travail a identifié la nécessité stratégique d'activer des réseaux d'anciens cadres de l'industrie afin de sourcer d'éventuels stocks résiduels de lecteurs, de têtes magnétiques de rechange ou de documentations techniques de bas niveau. L'INA, qui maintient d'importantes réserves devra diligenter des enquêtes internes approfondies pour inventorier son propre reliquat de matériel DTF.

La cartographie des générations LTO

En parallèle du sauvetage des formats abandonnés, le recensement informatique inclura une arborescence détaillée du standard LTO, qui constitue l'épine dorsale du stockage asynchrone ("cold storage") mondial. Si le LTO est un standard vivant et florissant, il faut **prendre en compte son architecture de rétrocompatibilité.**

Le consortium LTO impose qu'un lecteur de génération N ne puisse lire que les bandes des générations N, N-1 et N-2 (cette règle s'étant d'ailleurs durcie et compliquée avec l'introduction récente des bandes en ferrite de baryum puis de strontium). Par conséquent, un laboratoire s'équipant aujourd'hui de lecteurs de pointe LTO-9 est dans l'incapacité physique de relire des archives confiées par un ayant droit sur des cartouches LTO-3 ou LTO-4 datant des années 2000. **L'inventaire de la CST et de la FICAM s'attachera donc, avec la même rigueur que pour les magnétoscopes, à recenser les vieux lecteurs LTO isolés, véritables chaînons manquants de la migration des données**, en structurant des tableaux relationnels dédiés sous AppSheet.

6. Phase de déploiement du formulaire et stratégie d'identification visuelle

La méthodologie de déploiement de cette cartographie a été pensée pour minimiser les frictions et garantir la qualité des données collectées. Le processus s'opérera en deux phases distinctes, couplées à une stratégie d'assistance au diagnostic pour les non-experts.

Le "Crash-Test" en cercle restreint puis l'élargissement national

L'envoi immédiat de l'application à l'ensemble du marché national a été jugé prématuré. Xavier Brachet a proposé une approche de validation progressive.

Durant la période estivale (Juin-Juillet 2026), le formulaire de saisie sera exclusivement diffusé au "premier cercle" des entités participant activement au groupe de travail en incluant des acteurs majeurs de la préservation publique et privée tels que l'INA, Vectracom, Hiventy/Eclair, Neyrac Film, Transperfect, Noir Lumière, et Kill The Tape. L'objectif de cette phase bêta est d'éprouver l'ergonomie de l'interface, de traquer les inévitables bugs de routage dans la base de données, et de s'assurer qu'aucune marque ou aucun type majeur d'enregistrement n'a été omis.

Une fois la robustesse du système démontrée, le déploiement s'étendra, dès la rentrée de septembre 2026, à l'ensemble du maillage territorial. Cette seconde phase ciblera méthodiquement les grands laboratoires industriels de post-production (tels que VDM ou LTC Patrimoine, identifiés comme détenteurs d'importants parcs de machines). Au-delà des prestataires commerciaux, le groupe de travail souligne l'importance d'inclure des institutions éducatives de premier plan, à l'image de La Fémis. Ces écoles supérieures ont souvent hérité, par dotation ou récupération, d'anciens équipements professionnels qui peuvent sommeiller dans leurs locaux techniques et constituer une réserve inestimable de pièces détachées. Pour orchestrer ce lancement, Xavier Brachet initiera la compilation d'un fichier annuaire recensant précisément les noms, prénoms et adresses courriels des contacts techniques qualifiés pour chaque entité visée.

L'assistance à la numérisation

Le groupe a parfaitement identifié l'un des freins majeurs à la numérisation : le gouffre de connaissances séparant les experts de laboratoire et les détenteurs de catalogues

(producteurs, réalisateurs, ayants droit, héritiers). Placé devant un stock de centaines de boîtes d'archives, un producteur est très souvent incapable de différencier une bande vidéo 1 pouce d'une bande son multipiste, ou de nommer le format d'une cassette exotique.² Demander à ces acteurs de remplir des formulaires techniques complexes vouerait l'entreprise à l'échec.

Pour contourner ce blocage, certains membres ont formalisé une procédure de diagnostic assisté par l'image. Au lieu d'exiger des spécifications techniques de la part des ayants droit, il leur sera demandé de fournir un relevé photographique standardisé. L'instruction sera simple : photographier le boîtier extérieur, l'étiquette contenant les inscriptions manuscrites ou industrielles (indiquant souvent la durée et la marque), et si possible, la cassette extraite de son boîtier pour révéler la mécanique du chemin de bande.

Ces clichés seront analysés par les membres de la CST. L'expertise humaine agira comme un véritable algorithme de reconnaissance visuelle. En effet, de nombreux formats possèdent des signatures visuelles caractéristiques qui échappent aux profanes mais sont évidentes pour les techniciens. Marc Giacobbi a cité l'exemple typique des cassettes de couleur jaune, qui dans 90% des cas, identifient formellement le format broadcast analogique Betacam SP (Oxyde), souvent fabriqué par Sony ou Maxell. La taille des bobines internes, l'ergonomie de la coque en plastique ou les orifices de détrompage situés sous la cassette permettront aux experts d'opérer un tri rapide, d'identifier la nature exacte du support, et ainsi d'orienter le client vers le laboratoire figurant dans l'inventaire AppSheet comme disposant du matériel de lecture adéquat.

7. Mutualisation des ressources documentaires et récupération d'actifs matériels

L'initiative de la CST dépasse le simple recensement pour se muer en une plateforme d'échange de ressources critiques, qu'elles soient intellectuelles ou matérielles. Sur le front documentaire, Eric Le Roy a annoncé avoir transmis à Xavier Brachet des documents de référence publiés ou diffusés par la Fédération Internationale des Archives du Film (FIAF), organisme qu'il a longtemps présidé. La consultation de ces manuels techniques et annuaires ("White Papers") ne semble pas restreinte et protégée par des accès sécurisés. Les centaines de pages téléchargées localement recèlent des spécifications extrêmement pointues sur l'ingénierie des formats vidéos et cinématographiques historiques.

Sur le plan de la préservation du matériel, la réunion a mis en évidence le rôle de veille technologique du groupe de travail. Xavier Brachet a partagé avec les membres une opportunité concrète de sauvegarde de patrimoine industriel. Le diffuseur audiovisuel suisse TVM3, dans une phase de renouvellement ou d'apurement de ses locaux techniques, a manifesté son intention de se séparer d'une importante flotte de matériels broadcast anciens. Des photographies de ces équipements ont été projetées lors de la visioconférence, confirmant la présence de machines rares, telles que des magnétoscopes au format D3 (un format vidéo numérique composite, sur cassette 1/2 pouce, introduit par

Panasonic au début des années 1990).

Xavier Brachet doit relancer le contact interne (Nicolas Ricordel) afin d'obtenir les coordonnées directes du responsable technique de TVM3.

8. Actions à suivre et feuille de route opérationnelle

Au terme de plus d'une heure de débats stratégiques et techniques, les différentes directives ont été synthétisées et assignées aux membres responsables. L'objectif est d'accélérer la production des livrables avant la fermeture estivale de l'industrie.

Responsable Opérationnel	Axe d'Intervention	Description de l'Action et Objectif Associé
Eric Le Roy	Diplomatie Politique (CNC)	Initier un contact prioritaire avec la direction ou les référents du CNC (Baptiste / André). Objectif : cartographier la stratégie institutionnelle concernant les critères de sélection des œuvres à numériser et anticiper les besoins matériels de la filière.
Eric Le Roy	Consolidation Administrative	Finaliser le suivi des retours institutionnels afin d'acter définitivement le périmètre de l'enquête.
Xavier Brachet & Benoit Maujean	Ingénierie Base de Données (VTR)	Poursuivre le développement en back-end de l'application AppSheet. Objectifs : consolider les tables relationnelles, affiner les règles de sécurisation des accès (Google Auth) et procéder à l'ajout structurel du format spécifique Akai

		VT700 (Ligne ID : 5/6).
Xavier Brachet	Stratégie de Déploiement (CRM)	Structurer un fichier tableur indépendant centralisant les "Leads". Objectif : recenser exhaustivement les noms, prénoms et courriels valides des décideurs techniques au sein des laboratoires, prestataires et écoles (VDM, LTC, Fémis, etc.) ciblés pour le lancement de septembre.
Eric Le Roy & Xavier Brachet	Validation Documentaire	Croiser les données de l'application avec la littérature technique. Objectif : analyser les volumineux manuels "White Papers" téléchargés depuis la plateforme fermée de la FIAF pour certifier les caractéristiques des équipements rares.
Xavier Brachet	Sauvegarde d'Actifs Matériels	Mener à bien la récupération du parc de TVM3. Objectif : relancer le contact suisse et distribuer la liste des équipements réformés (dont les magnétoscopes D3) aux membres du groupe désireux de renforcer leur parc d'exploitation ou de cannibalisation.

9. Agenda et programmation des sessions de restitution

Afin d'encadrer la fin des travaux du semestre et de garantir une transition efficace vers la

phase de déploiement public prévue pour la rentrée 2026, les membres ont convenu de scinder leurs prochaines rencontres en deux événements distincts, répondant à des logiques complémentaires de validation technique puis de communication institutionnelle.

1. Session Technique de Validation (Sous-groupe Cartographie) Une ultime réunion de travail, en format très resserré et d'une durée limitée (estimée entre 30 et 45 minutes), a été planifiée. L'unique point à l'ordre du jour sera le test final de l'interface utilisateur de l'application AppSheet, la validation des workflows de saisie et la vérification des corrections apportées aux tables relationnelles. Antoine Menou prendra attache avec Laurent Nicoli pour s'assurer de sa présence formelle, conditionnée par une inscription préalable, afin qu'il puisse appréhender la mécanique de l'outil pour la décliner sur les inventaires informatiques. Xavier Brachet s'assurera également de transmettre à Antoine Menou les documents permettant de recontextualiser les enjeux de cette architecture applicative.

- **Date** : Mardi 30 Juin 2026
- **Heure** : 10h00 (Heure d'Europe Centrale - CEST)
- **Lieu** : Espace de Visioconférence partagé.

2. Réunion Plénière de Restitution (Inter-groupes de la CST) Cet événement constituera le point d'orgue des travaux de la première moitié de l'année 2026. Il réunira physiquement l'ensemble des experts techniques et des décideurs répartis dans les divers sous-groupes de travail affiliés au département "Patrimoine Cinématographique et Audiovisuel" de la CST. La session plénière sera l'occasion d'exécuter une démonstration complète du prototype d'inventaire achevé. Au-delà de la prouesse technologique, cette assemblée devra impérativement trancher le débat stratégique soulevé lors de la session du 3 juin : déterminer avec exactitude le niveau de porosité et d'accès des données consolidées de l'inventaire vis-à-vis du marché extérieur et des ayants droit. Xavier Brachet et Eric Le Roy finaliseront les questions de logistique, notamment la réservation de la grande salle de projection ou de conférence dans les locaux de l'institution, pour accueillir les participants.

- **Date pressentie** : Mercredi 8 Juillet 2026
- **Heure** : Matin (Créneau définitif en attente de la validation de disponibilité des espaces).
- **Lieu** : En présentiel (Locaux de la CST) avec maintien d'une passerelle distancielle pour les membres empêchés.